



Le Mouvement Apel

La plus importante
association nationale de parents d'élèves

Pour l'année 2012-2013

En France, 843 475 familles adhérentes

En Finistère : 18.971 familles

Au niveau national,
6500 Apel présentes dans :

- 5 000 écoles
- 1 600 collèges
- 1 100 lycées

Au niveau départemental,

- 193 écoles
- 48 collèges & lycées
- 2 Instituts d'enseignement supérieur



4 MISSIONS ESSENTIELLES

- 1. Rassembler et représenter les parents d'élèves au niveau local, départemental, régional et national**
- 2. Participer à l'animation et la vie de l'établissement
& Apporter une aide concrète à la scolarité et à l'éducation aux familles et aux équipes Apel du Finistère**
- 3. Défendre la Liberté de choix et de conscience des familles**
- 4. Participer aux débats éducatifs nationaux**

1. Rassembler et représenter les parents d'élèves au niveau local, départemental, régional et national

- au sein des établissements (conseil d'établissement, Ogec, conseil de classes, conseil de discipline...)
 - auprès des instances et à tous les niveaux de l'enseignement Catholique (Direction Diocésaine de l'E.C, Évêché , UDOGEC, secrétariat Général de l'Enseignement Catholique....)
 - auprès des pouvoirs publics (Mairies, Inspection Académique, Ministère de l'Éducation nationale, ...)
- Exemple de consultation nationale sur des sujets d'actualité : réforme du primaire, du lycée, l'orientation, la scolarisation des moins de 3 ans

2. Participer à l'animation et à la vie des établissements

➤ Une animation festive

- Accueillir les nouveaux parents,
- Organiser des manifestations, des kermesses, des fêtes...
- Participer aux journées travaux...

➤ ... mais aussi une animation éducative

- Accompagner et représenter toutes les familles de l'école,
- Participer à l'animation pastorale, aux fêtes religieuses...
- Mettre en place des conférences, des rencontres de parents...

➤ et encore...

- Soutenir les initiatives et les actions des enseignants, de la direction, de l'OGEC.
- Être en relation avec les pouvoirs publics (pour des demandes de subventions par exemple)

2. Apporter aux familles une aide concrète à la scolarité et à l'éducation

- le magazine *FAMILLE EDUCATION*

Abonnement compris dans l'adhésion mouvement Apel, 5 numéros par an

- le site internet www.apel.fr

Exemple : rubrique sur la scolarité et autour de la scolarité

Aider à apprendre, les évaluations, Prendre les bonnes habitudes



- le service téléphonique **Apel Service (N° azur 0810 255 255)**

une équipe de spécialistes répond aux questions des familles sur la scolarité et les questions éducatives.

- le **Service d'Informations et de Conseils aux Familles (SICF)**

Services d'information et de conseils aux familles

3. Apporter une aide concrète au niveau départemental

Aux équipes Apel

- ✓ **Soutien, accompagnement des équipes Apel : Permanence et accueil téléphonique tous les jours et sur rendez-vous**
- ✓ **Session de formations pour accompagner les nouveaux présidents**
- ✓ **Réunions de secteurs**
- ✓ **Personnalisation de documents, outils pour les Apel**
- ✓ **Bulletin d'Infos de l'Apel 29**

Aux familles par le SICF (service d'Informations et de conseils aux familles)

- ✓ *Réception des jeunes & des familles : accueil dans le cadre de l'orientation (informations sur les filières, études, métiers...)*
- ✓ *Animation des rencontres parents-écoles : échanges entre parents, membres de la communauté éducative sur l'autorité, l'orientation....*
- ✓ *Colloque « Découverte des métiers » pour les jeunes de 4ème, 3ème*
- ✓ *Au travers des BDI (Bureau de Documentation Infos Avenir) : formation, animation, soutien aux équipes de parents-animateurs qui reçoivent les jeunes en collège et lycée.*

LA COTISATION Principale ressource du mouvement

- A tous les échelons
- Apel du Finistère
 - Apel de Bretagne
 - Apel Nationale

Les élus sont des bénévoles

La plus grande partie de l'adhésion est affectée à

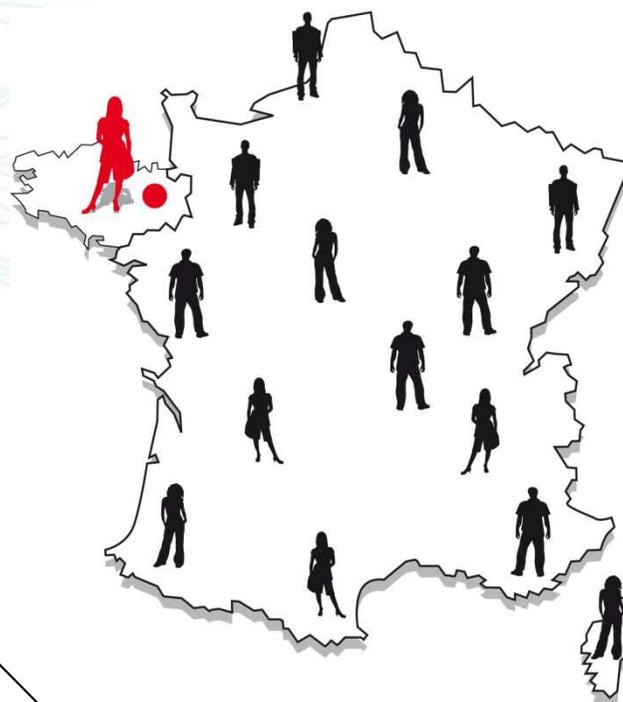
- Des services bénéficiant directement aux familles
- Abonnement *FAMILLE EDUCATION*

Répartition de la cotisation APEL 2013/2014

**1 Cotisation par famille
au mouvement Apel
14,40 €**

Apel du Finistère	5,85 €
Apel de Bretagne	0,75 €
Apel Nationale	3,00 €
Magazine Famille Éducation	4,80 €

Une cotisation unique et indissociable par famille versée dans l'établissement catholique où est scolarisé l'aîné de la famille.



**1 Cotisation Apel
d'établissement
..... €**

**Montant global
de la cotisation Apel
--,-- €**

Je souhaite adhérer à l'Apel, je règle :



Dans l'établissement de mon choix,

la cotisation familiale de **14.,40** €
je recevrai donc les 5 numéros
du magazine famille éducation



la cotisation Apel d'établissement
(exemple : aîné en primaire, collège ou lycée)



Dans chacun des autres établissements
d'enseignement catholique fréquentés,

la cotisation Apel
d'établissement